



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 2 avril 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00023** du **31 MARS 2025**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur NAGULENDRAN Swaminathan
1er Rue Ernest Renan
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Modification de la largeur de passage du portail afin de faciliter le
stationnement d'un véhicule

Sur un terrain sis 5 Rue Ernest Renan
Cadastré AH422

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.



Villeneuve-Saint-Georges, le **31 MARS 2025**

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions
que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 25 00023** du **31 MARS 2025** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,